



Association les bio-jardins
181, rue du Général de
GAULLE
62138 BILLY-BERCLAU



Fiche d'inscription MARCHÉ AUX PUCES du 11 mai 2024 organisé par les BIO-JARDINS DE Billy Berclau rue Georges Bizet

Vente de 8h30 à 17h installation des puçiers 6h30 buvette et restauration sur place plus toilettes

Inscription du 1 mars au 30 avril

Non - Prénom

Adresse

Téléphone E-Mail

je souhaite Mètres 1 Mètre = 1 euro

Montant à régler Euros
Chèque à l'ordre des Bio Jardins

A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER

- 1 photocopie d'un document prouvant l'identité (pièce d'identité , passeport , permis de conduire)
- 1 photocopie d'un extrait kbis de moins de 3 ans pour les professionnels

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

- 1 Toute réservation incomplète ne sera pas prise en compte
- 2 Toute réservation est définitive et ne pourra être remboursée sauf en cas d'annulation du marché aux puces par l'organisateur
- 3 L'organisateur se laisse libre choix d'accorder la vente de boissons ou de nourriture
- 4 Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée
- 5 1 véhicule par vendeur pourra être disposé derrière le stand Un contrôle visuel de l'intérieur de chaque véhicules sera effectuée à l'entrée par l'organisateur (vigipirate) Il est interdit ' amener sur le lieu du marché aux puces tout matière explosive ou chimique
- 6 Installation des vendeur 6h30
- 7 Les vendeurs ne pourront quitter le marché aux puces avant la fin de celui-ci soit 17h
- 8 En signant le document le vendeur atteste sur l'honneur qu'il n'a pas participé à plus de deux marchés aux puces dans l'année en cours
- 9 Chaque vendeur est tenu de restituer son emplacement propre

FICHE A RESTITUER COMPLÉTÉE A L'ASSOCIATION DES BIO-JARDIN CHEZ M BERNARD DUTOIT 22 RUE GEORGES BIZET

yoyo-du62138@live.fr 0676720123

- avec le paiement
- avec une copie des documents cités dans le règlement ci-dessus

DATE ET SIGNATURE DU VENDEUR